



LE SICTOM VOUS SOUHAITE LA

# Bienvenue en Loir et Sarthe !

**Vous venez d'emménager sur l'une des 21 communes du SICTOM Loir et Sarthe et vous ne connaissez pas encore tous les services proposés ? Conteneurs, collecte, facturation... Voici tout ce qu'il faut savoir sur la gestion de vos déchets.**

## Le SICTOM Loir et Sarthe, en bref...

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) est une collectivité publique chargée de collecter et valoriser les déchets sur les 21 communes de son territoire, comptant plus de 51 000 habitants. Il est géré par 38 délégués élus, issus de vos conseils municipaux.

OBJECTIF 2020

**110 kg**

**D'ORDURES MÉNAGÈRES  
PAR AN PAR HABITANT**

(Contre 135 kg/hab en 2017)

## Un usager bien équipé

### VOS CONTENEURS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET POUR LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Le SICTOM met gratuitement à votre disposition deux conteneurs :



#### Un conteneur gris à puce pour vos ordures ménagères.

La puce sert à calculer le nombre de présentations de votre conteneur et donc le montant de votre facture semestrielle. Vous avez le choix de sa taille parmi 3 volumes : 120 L, 240 L ou 360 L. Votre facturation tiendra compte du volume du conteneur choisi. Si la taille de votre foyer évolue, le changement de votre conteneur sera gratuit sur simple demande de votre part. Par mesure d'hygiène, ne jetez pas vos ordures ménagères en vrac dans le conteneur mais dans des sacs bien fermés.

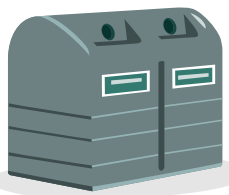


#### Un conteneur jaune pour déposer en vrac tous vos emballages et tous vos papiers.

Pensez à aplatir vos bouteilles en plastique pour gagner de la place. Il n'est pas nécessaire de rincer les emballages triés, il suffit de bien les vider, sans les imbriquer. Pour éviter de salir votre conteneur, nous vous conseillons de laisser les bouchons sur les bouteilles, flacons et briques alimentaires.



**Un doute sur le tri ?** Reportez-vous à votre *Mémo Tri* ou au guide interactif du tri sur notre site internet [www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr)



### OÙ TRIER LE VERRE ?

Votre commune est équipée d'une ou plusieurs colonnes d'apport volontaire aériennes ou semi-enterrées pour déposer vos bouteilles, bocaux et pots en verre (sans bouchons, ni couvercles).



Retrouvez la colonne à verre la plus proche de chez vous sur notre site internet [www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr)

### DES BACS POUR LE SURPLUS EXCEPTIONNEL DE DÉCHETS

#### Des bacs d'apport volontaire à contrôle d'accès pour les ordures ménagères et pour les emballages et les papiers.



Votre carte du service déchets (la même qui donne accès aux déchèteries) est nécessaire pour y accéder. Chaque ouverture du bac ordures ménagères (tambour de 60 L) sera facturée 2 €, en prestation annexe sur votre prochaine facture semestrielle.

En revanche, le bac jaune est libre d'accès.



Retrouvez les emplacements des bacs et le formulaire de demande de carte sur notre site internet : [www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr)

### DEMANDEZ VITE VOTRE COMPOSTEUR !



Nous vous proposons la mise à disposition d'un composteur individuel contre une participation unique de 15 €.

Le compostage permet de réduire les quantités d'ordures ménagères jusqu'à 40 kg par personne et par an et donc votre facture.



Retrouvez le formulaire de demande et le guide du compostage sur notre site internet [www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr)



## L'organisation de la collecte

**Le camion de collecte bi-compartmenté passe tous les 15 jours pour le ramassage de vos deux conteneurs.**

Cette collecte s'effectue par un bras latéral manipulé par le chauffeur depuis sa cabine. Le système informatique embarqué enregistre chaque levée grâce à la puce électronique installée sur vos conteneurs.



**Pour votre sécurité**  
Merci de ne pas vous approcher du bras de collecte automatisé lorsqu'il est en mouvement.

**Un doute sur votre jour de collecte ?** Reportez-vous à votre calendrier de collecte ou sur notre site internet [www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr)

### UN CONTENEUR BIEN POSITIONNÉ



### ADOPTONS LES BONS GESTES

• **Sortez vos conteneurs la veille du jour de collecte**, couvercles fermés et **ouverture face à la route.**

• **Alignez les conteneurs par couleur** en cas de regroupement.

Attention : **Les sacs en dehors des conteneurs et les conteneurs mal positionnés ou débordants ne seront pas collectés.**

## Les déchèteries du territoire

Le SICTOM Loir et Sarthe regroupe 2 communautés de communes et 1 commune nouvelle :

- Anjou Loir et Sarthe
- Vallées du Haut Anjou pour la partie ex Haut-Anjou
- La commune nouvelle Loire-Authion (sauf Corné)



**Demandez votre carte nominative pour accéder aux 4 déchèteries du SICTOM** (Châteauneuf sur Sarthe, Durtal, Seiches sur le Loir et Tiercé)

Pour obtenir votre carte du service déchets : demandez un formulaire en déchèterie au 1<sup>er</sup> passage contre présentation de votre courrier nominatif déjà reçu, venez retirer votre carte directement dans nos bureaux à Tiercé ou demandez-la sur notre site internet [www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr).

## Comment est composée ma facture semestrielle ?



**Le SICTOM a généralisé, depuis 2008, la redevance incitative :**

Plus vous triez vos déchets, plus vous réduisez vos ordures ménagères, plus vous réduisez votre facture et plus la planète vous en sera reconnaissante ! Vous recevrez 2 factures par an à semestre échu (en septembre et en février).

### Un forfait en fonction du volume du conteneur ordures ménagères

qui intègre 6 levées de votre conteneur ordures ménagères\* et 9 passages en déchèterie\*.

### Le relevé de la consommation réelle du service

sur le semestre écoulé au-delà des 6 levées incluses par semestre\*.

### Le relevé des prestations annexes, sur le semestre écoulé

(accès supplémentaires en déchèterie, mise à disposition d'un composteur...).

### MA GRILLE DE FACTURATION 2020

\* au prorata de votre date d'arrivée pour votre 1<sup>ère</sup> facture

Nombre de levées	Forfait pour 1 semestre						Levées au-delà du forfait (> 6 levées du conteneur ordures ménagères par semestre*)							
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Votre conteneur de 120 L					62€			66€	70€	74€	78€	82€	86€	90€
Votre conteneur de 240 L				87,5€				93,5€	99,5€	105,5€	111,5€	117,5€	123,5€	129,5€
Votre conteneur de 360 L			103€					111€	119€	127€	135€	143€	151€	159€
Votre carte du SERVICE DÉCHET	9 accès compris en déchèterie*						1,5€ par passage si supérieur à 9 par semestre*							

Pour plus de simplicité, profitez du prélèvement automatique en deux fois sans frais ou utilisez le paiement en ligne sur notre site internet [www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr).

### Pour en savoir plus, 10 agents à votre service

Par téléphone : **02 41 37 56 89**  
Sur Internet : [www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr)

Sictom Loir et Sarthe  
103 rue Charles Darwin 49125 TIERCÉ  
Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h30  
Le vendredi : 9h-12h30 / 14h-16h30

